



CONJONCTURE ECONOMIQUE

Synthèse annuelle 2024

L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2024

En 2024, l'inflation continue de ralentir pour s'établir à +3,0 % en moyenne annuelle (après +5,0 % en 2023). Cette décélération est principalement attribuable au ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires, à l'instar des évolutions constatées en France et au Canada, et à la modération des prix du tabac. Les tensions inflationnistes persistent, notamment sur certains produits manufacturés et sur l'énergie du fait de la hausse des prix de l'électricité qui a été compensée par la baisse des prix des carburants et du fioul de chauffage. Cette année encore, l'inflation dans l'archipel reste supérieure au niveau national (+2,0 %).

Dans ce contexte, la consommation des ménages se maintient, favorisée par un environnement de faible taux de chômage (3,0 %).

L'activité reste soutenue dans les principaux secteurs de l'économie, notamment dans le secteur halieutique avec des prises de pêche à leur plus haut niveau depuis 2019 tandis que la fréquentation touristique enregistre une affluence sans précédent grâce au développement du tourisme de croisière. Le secteur du BTP est principalement porté par les travaux d'élargissement du quai Avel Mad ainsi que par la construction d'une déchetterie à Miquelon.

L'investissement des entreprises est ainsi lié en grande partie au projet de réhabilitation du port. En volume, les importations de biens intermédiaires augmentent sous l'effet de l'importation de roches destinés au quai, tandis que les importations de biens d'équipement se contractent. La diminution de l'encours de crédits accordés aux entreprises se poursuit pour la quatrième année consécutive, reflétant un climat d'incertitude, notamment lié aux préoccupations démographiques, qui découragent les investissements locaux.

L'encours total de crédits progresse toutefois, porté par les crédits aux ménages et plus particulièrement la dynamique du crédit à la consommation. La collecte des dépôts reste forte, soutenue par le transfert des dépôts à vue vers des placements liquides ou à court terme, ainsi que des placements à long terme, et par la capitalisation des intérêts, malgré les réductions des taux d'intérêt intervenues en 2024.

La consommation des ménages reste stable sur fond de ralentissement de l'inflation et d'une bonne dynamique du marché du travail

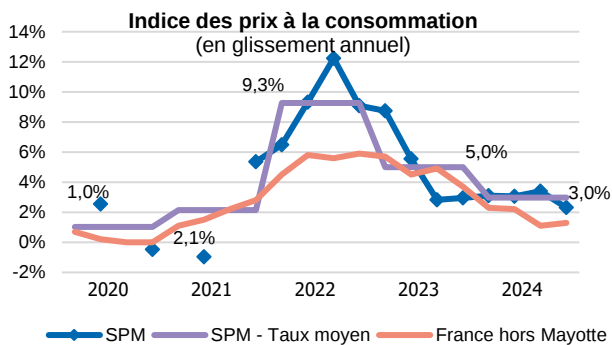
L'inflation ralentit malgré des tensions persistantes

En 2024, l'inflation ralentit nettement pour s'établir à +3,0 % en moyenne annuelle, après +5,0 % en 2023. Malgré ce repli, elle reste supérieure à la cible de +2 % fixée par la BCE et au niveau national (+2,0 % en 2024).

Au cours de l'année écoulée, l'inflation est portée principalement par la hausse des prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (+2,9 %, après +6,1 % en

2023), de l'électricité (+14,1 %, après +26,1 %) et des produits de santé (+6,1 %, après +7,2 %). Dans une moindre mesure, les hausses des prix des véhicules (+4,6 %, après +8,7 %) et des services de restauration (+5,5 %, après +5,3 %) ont également contribué aux pressions inflationnistes.

La décélération des prix de l'alimentation s'inscrit dans une tendance plus large, observée aussi bien en France (+0,9 % en 2024 après +11,2 %) qu'au Canada (+2,7 % après +7,5 %).



Sources : Préfecture, Insee © IEDOM

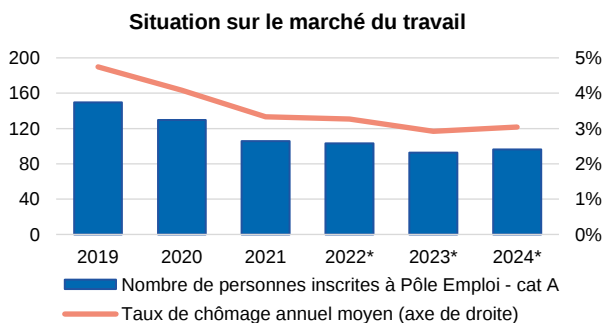
De même, le ralentissement des prix des véhicules suit la baisse des prix observée au Canada (-0,2 %) et du net ralentissement en France (+0,4 % après +3,8 %). Seuls les services de restauration connaissent une hausse légèrement plus marquée qu'en 2023.

Enfin, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien (1 EUR s'échangeait contre 1,48 CAD en moyenne en 2024, soit +1,5 % sur un an), a limité l'inflation en réduisant le coût des produits importés du Canada.

Le marché du travail demeure au plein emploi

En 2024, le taux de chômage estimé¹ s'établit à 3,0 % de la population active, soit une légère hausse de 0,1 point sur un an. Elle s'explique par la progression du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, à 96 personnes en moyenne au cours de l'année contre 93 l'an passé.

Le nombre annuel moyen de DEFM catégorie A, B et C, quant à lui, est stable sur un an et atteint 173 personnes. Le marché du travail à Saint-Pierre-et-Miquelon reste donc au plein emploi en 2024.



Source : France travail © IEDOM

* Moyenne sur l'année des DEFM de catégorie A / population active du dernier recensement 2021 de l'INSEE publié en 2024

Dans ce contexte, malgré une légère baisse du nombre de nouvelles offres d'emploi publiées par France Travail (239 en 2024 contre 252 en 2023), l'ensemble des secteurs économiques de l'archipel rencontre des difficultés de recrutement. Les secteurs de l'administration publique (23,8 %) et du commerce/hôtellerie-restauration (28,9 %) ont

représenté plus de la moitié des nouvelles offres d'emploi publiées en 2024.

Il convient de préciser que ces offres ne reflètent qu'une partie des offres disponibles sur le marché du travail dans la mesure où les entreprises ne publient pas toutes leurs offres sur le site de France Travail mais recourent à des voies de recrutement parallèles (bouche à oreille, sites de petites annonces).

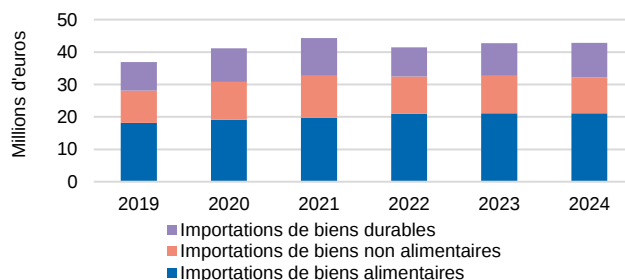
La consommation des ménages se maintient en 2024

En 2024, la consommation des ménages, appréciée à travers les importations de biens de consommation, progresse légèrement en valeur (+0,2 % après +3,2 % en 2023) mais de manière plus marquée en volume (+4,2 % après +6,4 % en 2023).

Le ralentissement de l'inflation des produits alimentaires s'accompagne d'une hausse des importations de biens alimentaires en volume (+3,9 %), tandis que leur valeur reste quasi stable sur l'année (+0,1 %).

Les importations de biens durables enregistrent également une hausse plus marquée en volume (+13,6 %) qu'en valeur (+6,0 %). En particulier, les importations de véhicules à destination des particuliers présentent une progression marquée en valeur (+45,6 %) comme en volume (+36,3 %). Cette dynamique est confirmée par les nouvelles immatriculations, qui augmentent de 42,8 % en 2024, atteignant 207 unités contre 145 en 2023.

Valeur des importations de biens de consommation



Source : Douanes © IEDOM

Enfin, les importations des autres biens non durables reculent en valeur (-4,5 %) et en volume (-3,5 %), notamment sous l'effet de la forte contraction des importations destinées aux usages particuliers² (-41,2 % en valeur et -16,6 % en volume), des importations de vêtements (-10,0 % en valeur et -24,9 % en volume) et de chaussures (-28,0 % en valeur et -22,2 % en volume).

À l'inverse, les importations de produits pharmaceutiques augmentent significativement en valeur (+11,5 %) bien que leur variation en volume reste plus modérée (+3,2 %), en lien avec l'inflation observée sur le territoire sur les produits de santé au cours de l'année.

La dynamique de la consommation s'est accompagnée d'une nouvelle croissance de l'encours des crédits à la

¹ Le taux de chômage annuel est calculé à partir de la moyenne sur l'année des demandeurs d'emploi de catégorie A rapportée au dernier chiffre disponible de la population active (recensement 2021 publié en 2024 par l'Insee). Ce taux de chômage estimé est quasi équivalent au

taux de chômage réel calculé a posteriori d'après les données INSEE de l'année correspondante.

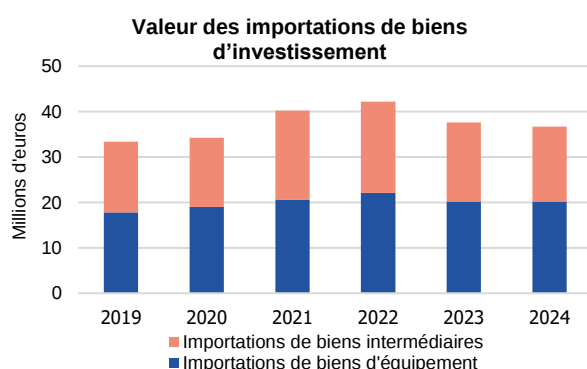
² Le détail de cette catégorie n'est pas disponible au moment de la rédaction de cette publication.

consommation destinés aux ménages (+6,5 % à 27,4 millions d'euros² après +4,2 % en 2023).

Une année 2024 marquée par le début des travaux de réhabilitation du port à Miquelon

En 2024, le volume des importations de biens d'investissement progresse fortement (+27,5 % sur un an), tandis que leur valeur recule légèrement (-2,5 %).

Cette évolution reflète la dynamique des importations de biens intermédiaires, qui augmentent en volume (+32,2 %) mais diminuent en valeur (-5,2 %) en lien avec les importations de pierres destinées aux travaux d'élargissement du quai Avel Mad à Miquelon, principal chantier de l'année 2024. Financé par l'État à hauteur de 1,9 million d'euros, l'élargissement du quai constitue une première étape importante avant le lancement des travaux de réparation prévus pour 2025. Pour rappel, le contrat de convergence et de transformation prévoit une enveloppe de 13 millions d'euros sur la période 2024-2027 pour la réhabilitation des infrastructures portuaires de l'archipel.



Source : Douanes © IEDOM

De leur côté, les importations de biens d'équipement restent stables en valeur (-0,1 %), malgré une forte contraction en volume (-27,0 %, soit environ 873 tonnes en 2024 contre près de 1 200 tonnes en 2023). Cette baisse s'explique principalement par un effet de base, après l'importation en 2023 de deux navires destinés à la pêche professionnelle. Toutefois, cette diminution en valeur est compensée par la hausse en valeur des importations de voitures (+24,5 %), de matériels électriques (+11,4 %), notamment liée au renouvellement de la régie son de France Télévisions, ainsi que d'engins mécaniques (+3,0 %).

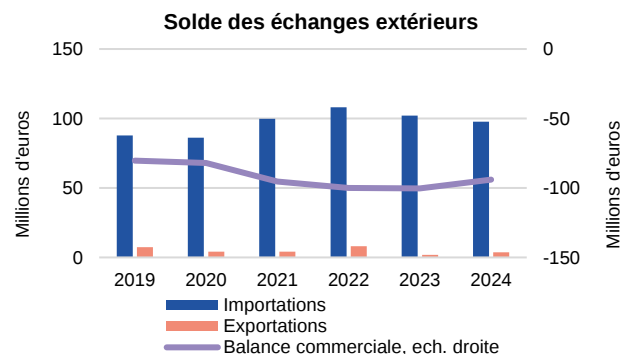
Enfin, la progression des immatriculations de véhicules utilitaires (113 en 2024 contre 75 en 2023) confirme la hausse des importations observées. En parallèle, l'encours des crédits d'investissement accordés aux entreprises se replie (-7,45 % après +0,8 %) à 32,6 millions d'euros³.

Les importations se contractent fortement

En 2024, les importations totales à destination de l'archipel diminuent de 4,4 millions d'euros par rapport à 2023 pour atteindre 97,7 millions d'euros (-4,4 %). Cette évolution s'explique essentiellement par la forte baisse des importations de combustibles sur l'année (-16,7 % en

valeur), en lien avec la baisse des prix de l'énergie sur un an. En volume, la diminution des importations de combustibles sur l'année est plus modérée (-6,5 %).

Les exportations totales sont, en revanche, en hausse sur l'année (+1,9 million d'euros) pour s'élever à un peu plus de 3,6 millions d'euros⁴.



Source : Douanes © IEDOM

Une activité en hausse dans les principaux secteurs de l'économie

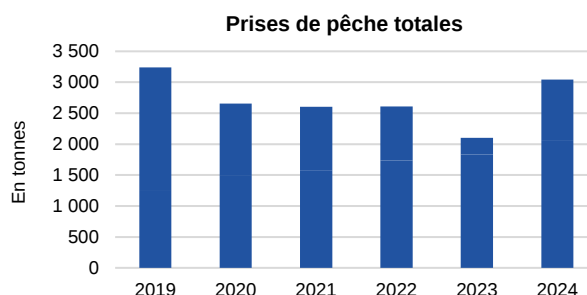
Le secteur halieutique à son plus haut niveau depuis 2019

En 2024, l'activité halieutique connaît une nette amélioration, avec une hausse de 44,8 % des prises de pêche sur un an.

Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des captures de concombre de mer (+50,7 % en g.a., atteignant près de 2 200 tonnes), portée par la reprise de l'activité du *Cap Marie*, qui est retourné en mer entre juillet et septembre 2024 pour pêcher son quota d'holothuries.

De plus, du fait d'une saison de pêche moins favorable sur le crabe des neiges (-19,9 % en g.a., à un peu plus de 365 tonnes), les pêcheurs se sont davantage tournés vers l'holothurie ainsi que vers la pêche à la coquille, également en forte augmentation (+339,5 % en g.a., à près de 220 tonnes). Par ailleurs, les prises de homard ont connu une hausse significative (+30,4 % en g.a., à un peu plus de 38 tonnes).

Enfin, l'année a été marquée par une campagne de pêche ciblant le flétan blanc, menée par un armateur de l'archipel dans les eaux internationales de l'OPANO.



Source : DTAM, Pôle maritime © IEDOM

³ Périmètre des établissements financiers installés localement.

⁴ Pour rappel, la quasi-totalité des prises de pêche est débarquée au Canada. De ce fait, elles ne sont pas recensées par l'administration des douanes françaises ce qui rend difficile l'analyse de la balance des échanges extérieurs.

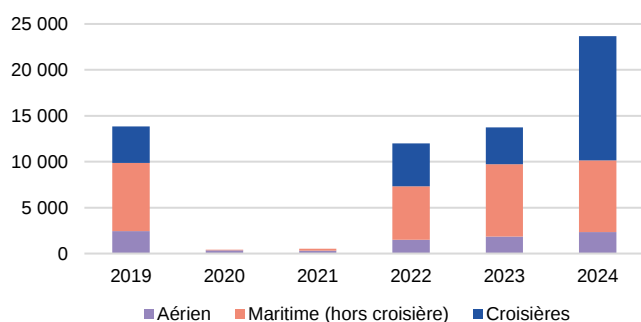
Les captures de cette espèce ont progressé de 55,8 % sur un an, atteignant un peu plus de 178 tonnes, dont 30 tonnes de quota de flétan noir ont été échangées contre du flétan blanc.

Au total, environ 3 040 tonnes de produits de la mer ont été collectées, atteignant ainsi leur plus haut niveau depuis 2019. Comme les années précédentes, les captures restent concentrées sur un nombre restreint d'espèces.

La fréquentation touristique atteint un niveau inédit grâce aux flux de croisiéristes

En 2024, la fréquentation touristique étrangère atteint un nouveau record avec 23 667 visiteurs étrangers recensés, soit une hausse de 72,1 % sur un an. Cette progression est principalement portée par l'essor du tourisme de croisière, qui enregistre une augmentation de 234,5 %, atteignant 13 522 passagers. Pour comparaison, l'archipel accueillait en moyenne 4 020 croisiéristes entre 2015 et 2023 (hors crise sanitaire). Cette hausse est principalement liée à une augmentation significative du nombre d'escales, avec 19 navires accueillis en 2024 contre une moyenne de 11 entre 2015 et 2023 (hors 2020 et 2021).

Touristes étrangers par voie d'arrivée



Source : Police aux frontières © IEDOM

Hors croisiéristes, le nombre de touristes étrangers arrivant par voie maritime reste cependant quasi stable (-0,5 % sur un an, soit 7 810 passagers). Ce niveau demeure toutefois supérieur de 11,9 % à la moyenne observée sur la période 2015-2023 (hors 2020 et 2021).

En revanche, le nombre de visiteurs étrangers ayant rejoint l'archipel par voie aérienne est en forte progression par rapport à 2023, (+25,5 % sur un an, soit 2 335 passagers) et en amélioration de 27,5 % par rapport à la moyenne 2015-2023 (hors 2020 et 2021).

Le Canada reste le premier pays d'origine des visiteurs étrangers avec 44,1 % des arrivées, bien qu'en recul par rapport à la période 2015-2023 (65,6 %, hors 2020 et 2021). La fréquentation américaine connaît une forte croissance (+218,7 % sur un an), portant sa part à 43,1 %, contre 18,8 % sur la période 2015-2023 (hors 2020 et 2021). Cette progression, ainsi que celle des visiteurs d'autres nationalités (+121,4 % sur un an), est directement liée à l'essor du tourisme de croisière.

Les importations à destination du secteur du BTP augmentent en volume

En 2024, les importations à destination du secteur du BTP enregistrent une deuxième année consécutive de hausse en volume (+175,1 % sur un an après +83,8 % en 2023).

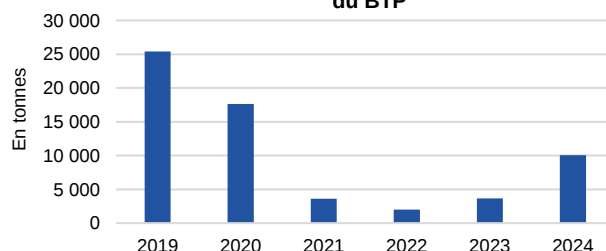
Pourtant, en valeur, les importations du secteur reculent légèrement, s'établissant à 3,1 millions d'euros contre 3,3 millions en 2023. Cette baisse s'explique par la structure des importations : la progression des volumes repose en grande partie sur des matériaux à moindre coût (les roches) tandis que les importations de produits à plus forte valeur ajoutée, notamment le ciment, diminuent.

L'essor des volumes est ainsi principalement porté par l'acheminement d'environ 8,6 milliers de tonnes de roches depuis le Nouveau-Brunswick, destinées aux travaux d'élargissement du quai Avel Mad à Miquelon.

De plus, les importations de structures et éléments de construction en fonte, aluminium, fer ou acier — incluant ponts et composants, tours, pylônes, piliers, charpentes, toitures, ainsi que portes, fenêtres et balustrades — enregistrent une nette progression tant en valeur qu'en volume.

Une tendance similaire est observée pour les ouvrages de menuiserie et pièces de charpente en bois. Ces évolutions s'expliqueraient par la dynamique de la construction de logements.

Volume des principales importations à destination du BTP



Source : Douanes © IEDOM

À l'inverse, certaines catégories de matériaux connaissent un net recul, en raison de l'achèvement des travaux de reconstruction du barrage de la Vigie. Il s'agit des importations de ciments hydrauliques, de mortiers et bétons, de peintures et vernis et de barres en fer ou acier destinées à l'armature du béton.

Enfin, plusieurs chantiers importants ont été engagés par les collectivités locales en 2024. La Collectivité territoriale a financé des travaux d'enrobés sur la commune de Saint-Pierre et est également intervenue au niveau de l'isthme de Miquelon-Langlade.

De son côté, la mairie de Saint-Pierre a investi dans le bitumage des rues de la ville ainsi que dans des travaux d'amélioration du réseau d'eau et d'assainissement. Enfin, la mairie de Miquelon a pour sa part financé plusieurs projets dont la nouvelle déchetterie ainsi que la rénovation de l'abattoir ou encore les réseaux pour la relocalisation du village de Miquelon.

Un marché bancaire porté par les ménages

L'épargne continue d'augmenter sur un an, malgré les baisses des taux d'intérêt

À fin 2024, les actifs financiers détenus par les établissements bancaires installés localement (EBIL) s'élèvent à 323,9 millions d'euros, soit une progression de 3,1 % sur un an. Bien que les taux d'intérêt des placements financiers aient diminué suite à la baisse des taux directeurs, les dépôts continuent d'être réorientés vers des placements rémunérés, et les intérêts capitalisés contribuent à la croissance des placements à court et long terme.

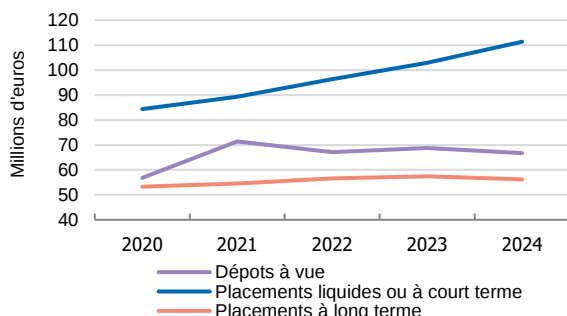
Les dépôts à vue diminuent ainsi pour la deuxième année consécutive (-0,3 % après -3,4 % en 2023) tandis que les placements liquides ou à court terme augmentent nettement sur l'année (+6,0 %, à 136,8 millions d'euros).

Dans le détail, les dépôts à terme ressortent en forte hausse (+13,6 %, à 51,1 millions d'euros) tout comme les livrets A (+11,6 % à 38,1 millions d'euros). En revanche, les livrets ordinaires et les livrets jeunes affichent un repli (respectivement -7,9 % et -18,3 %).

Les placements à long terme sont également en hausse (+4,3 % à 59,4 millions d'euros) portés par la hausse des PEL (+11,6 % à 25 millions d'euros).

L'augmentation des dépôts concerne tous les acteurs économiques, les entreprises, qui représentent 18,2 % de l'épargne totale (soit 59,0 millions d'euros, en hausse de 7,1 %) et les ménages, qui détiennent 73,4 % de l'épargne totale (soit 237,6 millions d'euros, en hausse de 1,4 %).

Placements financiers des ménages



Sources : SURFI, SCR, RUBA © IEDOM

Les dépôts des autres agents économiques ont également connu une croissance notable, avec une augmentation de 12,3 %, atteignant un encours de 25,4 millions d'euros.

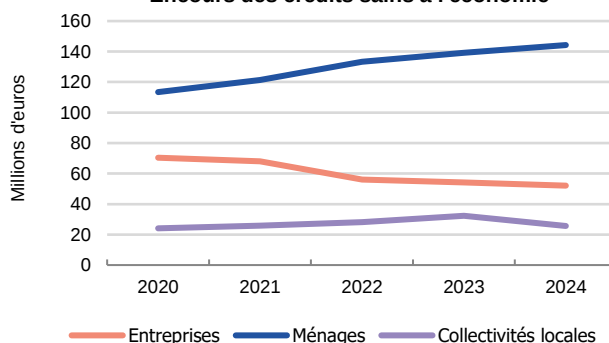
La tendance générale à la hausse se confirme également pour les actifs placés auprès des établissements bancaires non installés localement avec une hausse de +3,0 % portée par les placements liquides.

L'encours des crédits reste dynamique sauf pour les entreprises

En 2024, l'encours sain des crédits consentis aux acteurs économiques installés localement à Saint-Pierre-et-Miquelon est en progression (+3,3 % après +0,3 % en 2023) pour s'établir à 198,9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des crédits à la consommation pour les particuliers (+6,5 %), dont le rythme de progression reste soutenu.

La croissance de l'encours de crédits à l'habitat aux ménages s'essouffle à +0,3 % après +4,8 % en 2023. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement : la fin progressive de la vente de terrains au quartier des Graves en 2023, qui avait stimulé les crédits immobiliers entre 2021 et 2023, ainsi que l'augmentation des coûts de construction et du coût de la vie qui suscitent de l'attentisme chez les ménages. Malgré des aides à la rénovation et la baisse des taux d'intérêts au cours de l'année 2024, le marché immobilier de l'archipel reste tendu.

Encours des crédits sains à l'économie



Sources : SURFI, SCR, RUBA © IEDOM

L'évolution de l'encours de crédits aux entreprises conserve sa tendance baissière (-4,7 % à 44,5 millions d'euros) pour la quatrième année consécutive. Cette évolution masque cependant des disparités.

L'encours des crédits d'investissement octroyés aux entreprises diminue (-7,5 %, à 32,6 millions d'euros) comme celui des crédits d'exploitation (-5,6 %, à 6,7 millions d'euros). Le contexte d'incertitude, notamment concernant l'évolution démographique du territoire (baisse et vieillissement de la population) pèse sur les initiatives de développement.

En revanche, l'encours des crédits immobiliers des entreprises affiche une nette progression (+18,9 % sur un an), pour s'établir à 4,4 millions d'euros.

Enfin, sur le périmètre des établissements bancaires non installés localement (EBNIL), l'encours sain est en baisse de 8,0 % pour s'établir à 41,7 millions d'euros.

La sinistralité de la place bancaire demeure modérée. Le taux de créances douteuses total s'élève ainsi à 1,7 % à fin décembre 2024.

Perspectives 2025 : Vers un recul de l'inflation dans un contexte d'incertitude ?

En dépit d'un ralentissement de l'inflation anticipé pour l'année 2025, le contexte géopolitique incertain actuel est susceptible d'engendrer des facteurs inflationnistes. Bien que les prévisions relatives à l'inflation demeurent orientées à la baisse dans l'Hexagone et au Canada, et que la récente diminution des tarifs réglementés de l'électricité intervenue en février 2025 conforte cette tendance, les annonces de l'administration américaine concernant l'augmentation des droits de douanes, et les tensions douanières entre les États-Unis et le Canada pourraient impacter significativement les prix des biens importés sur l'archipel.

Au niveau sectoriel, les perspectives 2025 restent incertaines pour le secteur de la pêche malgré un troisième trimestre 2024 exceptionnel. La dynamique autour de l'holoturie et les opportunités offertes par l'arrivée d'un nouvel armement restent à confirmer. Les perspectives de la campagne de pêche au crabe des neiges sont assombries par l'incertitude concernant la disponibilité de la ressource. L'inquiétude des pêcheurs de l'archipel quant à la capacité d'absorption des usines canadiennes après l'annonce de l'imposition d'une taxe de 25 % sur les produits canadiens par les États-Unis, principal client à l'exportation, semblent pour le moment écartée.

L'observatoire de la commande publique qui s'est tenu en mai a apporté des perspectives prometteuses avec de gros chantiers à venir. Par ailleurs, en 2024, la sortie tardive des appels d'offre devrait avoir des répercussions favorables sur le niveau d'activité en 2025. Au niveau des

particuliers, les coûts de construction demeurent élevés, malgré la diminution des taux d'intérêt. Par ailleurs, les projets d'aide à la rénovation énergétique ne rencontrent pas encore l'engouement attendu auprès de la population en dépit des dispositifs d'aide mis en place.

Les professionnels du tourisme espèrent quant à eux maintenir la dynamique positive de 2024 en accueillant davantage de touristes sur la saison 2025 tout en développant l'offre hôtelière. L'archipel a prévu d'accueillir 25 paquebots pour la saison 2025 contre 19 en 2024, avec pour la première fois, des escales en période hivernale. Plus largement, dans le cadre de la politique de développement d'un tourisme durable promue par la Collectivité territoriale, des projets de développement des ailes de saison sont à l'étude, dans le but de prolonger la saison touristique.

L'année 2025 devrait être aussi marquée par des développements significatifs dans le domaine du transport maritime, notamment avec la négociation de la nouvelle concession de service public et l'arrivée du cargo à voile *Néoline* qui prévoit de faire étape à Saint-Pierre-et-Miquelon sur sa ligne Saint-Nazaire-Baltimore et devrait offrir de nouvelles perspectives d'approvisionnement à l'archipel.

Enfin, l'assouplissement de la politique monétaire sous l'effet de la baisse des taux directeurs, devrait faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et les particuliers.

Toutes les publications de l'iedom sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directrice de la publication : M. Urban ■ Responsable de la rédaction : L. Claireaux

Rédaction : C. Dansel